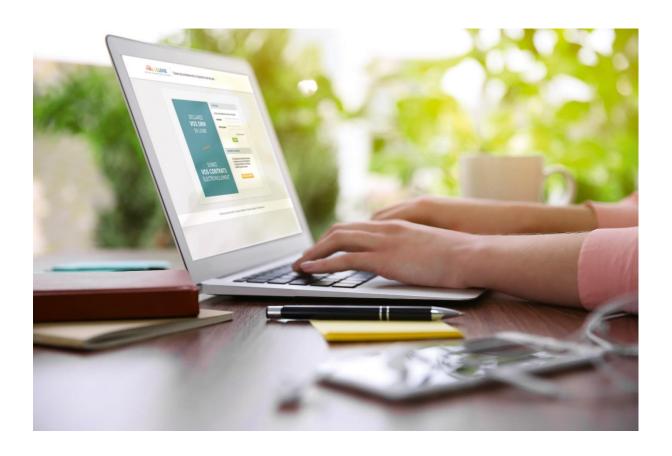
## Bienvenue sur www.vinsvaldeloire.pro

## Enregistrez vos DRM en ligne!



# Guide utilisateur Avril 2018



### Table des matières

1. En	préambule	3
1.1.	L'habilitation à CIEL	3
1.2.	L'activation de votre compte sur vinsvaldeloire.pro	3
1.3.	L'activation de l'espace DRM	4
1.4.	Le choix du régime de CRD	4
1.5.	La sélection du mois de la DRM à créer	5
2. Un	e possibilité pour réaliser un e-DRM : la saisie des éléments	6
2.1.	Etape n°1 : La sélection des produits de la DRM	6
2.1	1. L'ajout de nouveaux produits	7
2.1	2. La personnalisation des produits	8
2.2.	Etape n°2 : La déclaration des mouvements d'entrée et de sortie	9
2.2	2.1. La liste des mouvements	10
2.2	2.2. L'enlèvement des contrats InterLoire	10
2.2	2.3. La déclaration des exportations	11
2.3.	Etape n°3 : La déclaration du compte capsules	12
2.4.	Etape n°4 : Les déclarations annexes	13
2.5.	Etape n°5 : La validation des éléments déclarés	14
	e autre possibilité pour réaliser un e-DRM : l'import de données de ogiciel de cave	17
	us n'avez aucun mouvement à déclarer pour ce mois ? Réalisez une	
	néant	
	e 1 : la liste des vins du Val de Loire	
	e 2 : la liste des mouvements d'entrée et de sortie	
1/00 00	ntacts Intarlaira	20

### 1. En préambule

Avant de réaliser votre 1ère e-DRM en ligne, quelques étapes sont incontournables . Ces informations ne vous seront plus demandées par la suite.

#### 1.1. L'habilitation à CIFL

Pour pouvoir accéder au téléservice CIEL (Contributions Indirectes En Ligne) disponible sur ProDouanes, vous devez **remplir un contrat d'adhésion**. Demandez-le à votre service local des douanes.

#### 1.2. L'activation de votre compte sur vinsvaldeloire.pro

Si vous n'avez jamais activé votre compte professionnel sur vinsvaldeloire.pro, merci de contacter InterLoire (vos contacts en fin de document).

Votre compte a déjà été activé mais vous avez oublié votre mot de passe ?



Cliquez sur « **Mot de passe oublié ?** » sur la page d'accueil du site Internet et suivez la procédure.

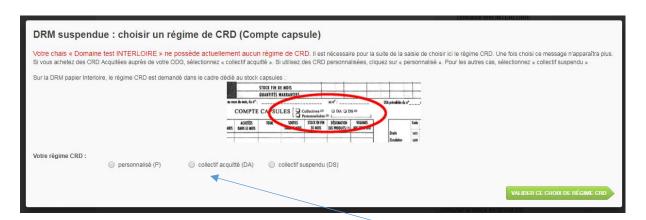
#### 1.3. L'activation de l'espace DRM

Prenez connaissance du contrat d'inscription à la télédéclaration de la DRM en cliquant sur le lien.



Acceptez le contrat en cochant la case puis cliquez sur **ACTIVER MON ESPACE**.

#### 1.4. Le choix du régime de CRD



Sélectionnez votre régime CRD en choisissant l'une des 3 possibilités.

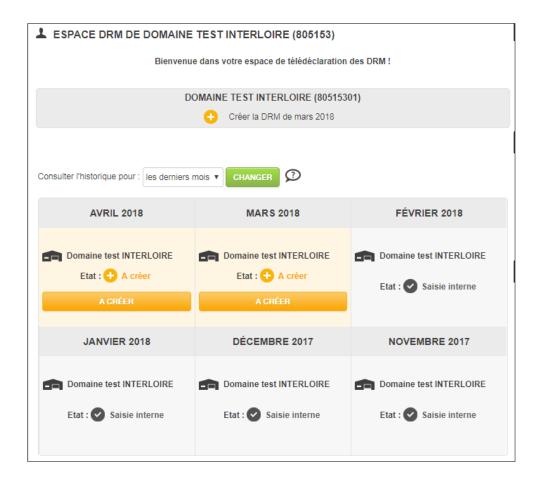
#### IMPORTANT : le choix du régime impacte le calcul de vos droits de circulation

- Si vous achetez vos capsules en dehors d'un organisme répartiteur, vous détenez des CRD personnalisées en droits suspendus.
- Si vous achetez vos capsules auprès des syndicats de Vouvray ou de St Nicolas de Bourgueil, vous détenez des CRD collectifs en droits acquittés.
- Si vous achetez vos capsules auprès d'un autre organisme répartiteur, vous détenez des CRD collectifs en droits suspendus.

En cas d'erreur, contactez InterLoire avant la validation de votre e-DRM.

En cas de changement de régime ou de double régime, merci de contacter également InterLoire.

#### 1.5. La sélection du mois de la DRM à créer





#### Quelques astuces:

Passez votre souris sur les points d'interrogation répartis dans tous les écrans : ils vous aideront à comprendre ce qui se cache derrière les intitulés.

A toutes les étapes, vous pouvez annuler votre action ou votre saisie.

A tout moment, vous pouvez enregistrer vos données en brouillon et les retrouver lors d'une prochaine connexion.

## 2. Une possibilité pour réaliser un e-DRM : la saisie des éléments



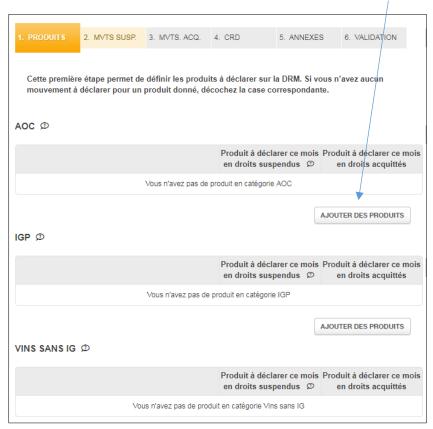
Cliquez sur « Création d'une DRM vierge », puis sur COMMENCER LA DRM.

#### 2.1. Etape n°1 : La sélection des produits de la DRM

Les produits sont classés par catégorie : AOP, IGP, VSIG et autres.

Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion, vous découvrirez les produits connus à ce jour par InterLoire, saisis en interne pour le fonctionnement de l'interprofession.

Vous avez la possibilité d'en ajouter en cliquant sur AJOUTER DES PRODUITS.



#### 2.1.1. L'ajout de nouveaux produits



Tapez les lettres composant le nom du produit puis sélectionnez-le dans la liste proposée. Cliquez sur **AJOUTER LE PRODUIT**.



Décochez le produit pour lequel vous n'avez pas de mouvement à déclarer ce mois-ci. Il n'apparaitra pas dans les étapes de saisie des mouvements pour ne pas alourdir votre déclaration.

Pour les négociants qui réalisent deux DRM, une en droits acquittés et l'autre en droits suspendus, vous pouvez choisir les produits qui vont alimenter vos deux DRM.

Les lies et bourbes et les DPLC sont proposés systématiquement. Décochez-le si vous n'avez rien à déclarer.



<u>IMPORTANT pour les négociants</u>: Les produits proposés dans l'outil correspondent à la production du Val de Loire. Si des produits non ligériens ne figurent pas dans la liste des produits, merci de contacter InterLoire qui les ajoutera.

Retrouvez en annexe la liste des vins du Val de Loire.

#### 2.1.2. La personnalisation des produits

Vous avez la possibilité de personnaliser les libellés de vos produits en ajoutant un champ lexical au nom de l'appellation ou de l'indication géographique, par exemple un millésime ou un nom de cuvée.

#### Cette démarche est facultative.



#### Cliquez sur AJOUTER DES PRODUITS.



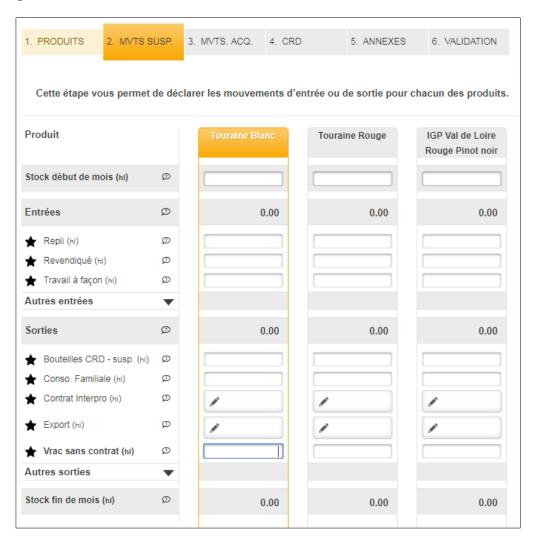
Tapez les lettres composant le nom du produit puis sélectionnez-le dans la liste proposée. Dans la case Dénomination, apportez une précision.

Cliquez sur AJOUTER LE PRODUIT.

	Produit à déclarer ce mois en droits suspendus Ø	Produit à déclarer ce mois en droits acquittés
Touraine Blanc	•	
Touraine Chenonceaux Rouge Cuvée François	•	
Touraine Rouge	•	

## 2.2. Etape n°2 : La déclaration des mouvements d'entrée et de sortie

Vous retrouvez les produits choisis lors de l'étape précédente, en colonne. Pour vous aider au remplissage des colonnes, le produit en cours de saisie est encadré en orange.



<u>IMPORTANT pour votre 1<sup>ère</sup> e-DRM</u> : Renseignez le stock de début de mois. Il sera calculé automatiquement pour les mois suivants.

Puis inscrivez dans les cases correspondantes les volumes entrés ou sortis, en HECTOLITRES.

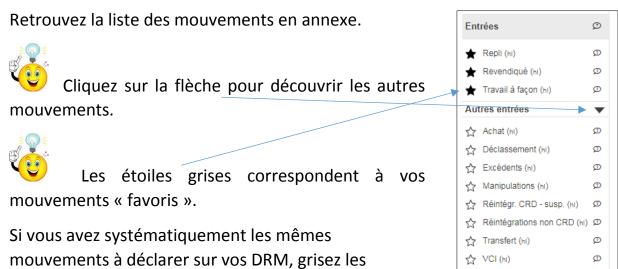


étoiles.

Cliquez sur le crayon.

Les stocks de fin de mois sont calculés automatiquement.

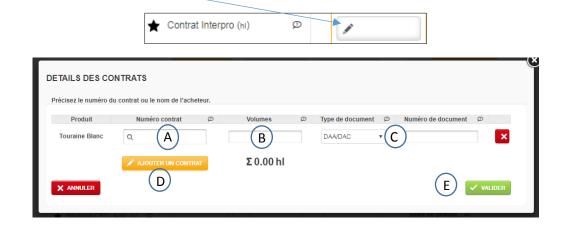
#### 2.2.1. La liste des mouvements



Les autres seront masqués, allégeant ainsi la grille des mouvements.

Vous pouvez choisir 3 favoris en mouvements d'entrées et 5 en sorties.

#### 2.2.2. L'enlèvement des contrats InterLoire



A. Renseignez le numéro du contrat ou le nom du négociant acheteur.

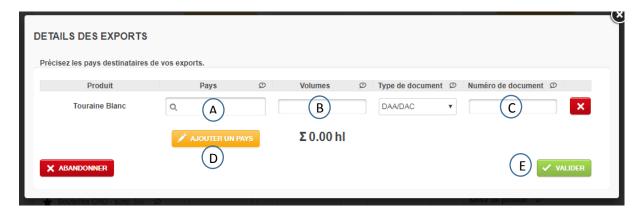
A côté de la loupe, appuyez sur la barre d'espace : le ou les contrats non soldés apparaissent. Sélectionnez le contrat concerné par l'enlèvement.

- B. Renseignez ensuite le volume correspondant à l'enlèvement du contrat. Il peut être enlevé en plusieurs fois.
- C. Vous pouvez choisir le type de document douanier qui accompagne la marchandise ainsi que son numéro. <u>Cette démarche est facultative</u> et non bloquante pour la suite de la déclaration.
- D. Vous pouvez ajouter d'autres contrats à enlever en cliquant sur **AJOUTER UN CONTRAT**.
- E. Valider en cliquant sur VALIDER.

#### 2.2.3. La déclaration des exportations

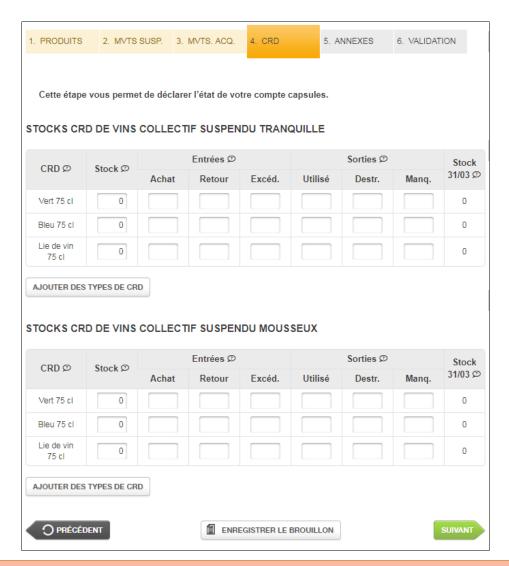
Cliquez sur le crayon.





- A. Renseignez le pays destinataire, en français.
- B. Renseignez ensuite le volume exporté.
- C. Vous pouvez choisir le type de document douanier qui accompagne la marchandise ainsi que son numéro. <u>Cette démarche est facultative</u> et non bloquante pour la suite de la déclaration.
- D. Vous pouvez ajouter d'autres pays destinataires en cliquant sur **AJOUTER UN PAYS**.
- E. Valider en cliquant sur VALIDER.

### 2.3. Etape n°3: La déclaration du compte capsules



<u>IMPORTANT pour votre 1<sup>ère</sup> e-DRM</u>: Renseignez le stock de début de mois. Il sera calculé automatiquement pour les mois suivants. L'intégralité de vos stocks doit être déclarée, y compris les stocks de capsules non utilisées.

Par défaut, nous vous proposons les 3 couleurs de CRD pour les bouteilles 75 cl.

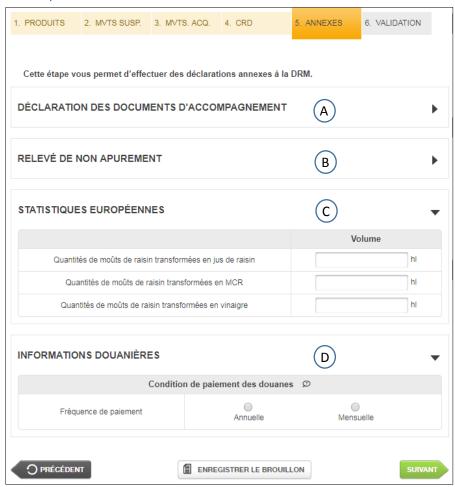
Vous pouvez ajouter d'autres types de capsules en cliquant sur **AJOUTER DES TYPES DE CRD**.

Les lignes aux stocks nuls disparaitront le mois prochain.



- A. Choisissez la couleur de la CRD en cliquant sur la flèche.
- B. Puis le litrage.
- C. Et enfin le stock de début.
- D. Cliquez sur AJOUTER UNE LIGNE CRD.

#### 2.4. Etape n°4: Les déclarations annexes

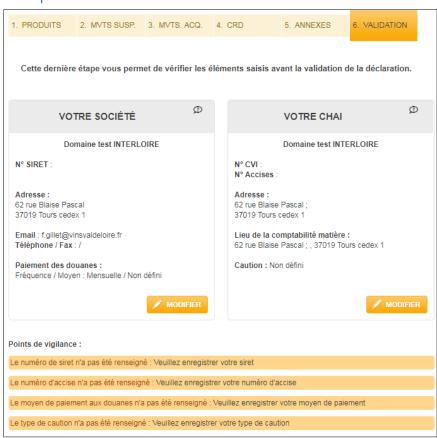


- A. Vous pouvez saisir ici les numéros de vos documents d'accompagnement. Les numéros renseignés dans l'étape 2 des mouvements, pour les enlèvements des contrats et pour les exportations, seront repris automatiquement dans cette partie. <u>Ces renseignements sont facultatifs.</u>
- B. C'est ici que vous signifiez à la douane vos documents non apurés.
- C. Déclarez vos volumes de moûts de raisins transformés en jus de raisin, en moûts concentrés de raisins ou en vinaigre.
- D. Choisissez votre fréquence de paiement des droits de circulation. Si vous cliquez sur « Annuelle », une nouvelle fenêtre apparaitra si la campagne viticole est en cours. Vous aurez la possibilité de mentionner le montant des droits de circulation cumulé sur les mois précédents.

douaniers (en €)  Vins Mousseux (L385) :
--

<u>ATTENTION</u>: Ces informations vous sont fournies à titre informatif. Ce sont les montants calculés sur le portail des douanes qui font foi.

#### 2.5. Etape n°5 : La validation des éléments déclarés

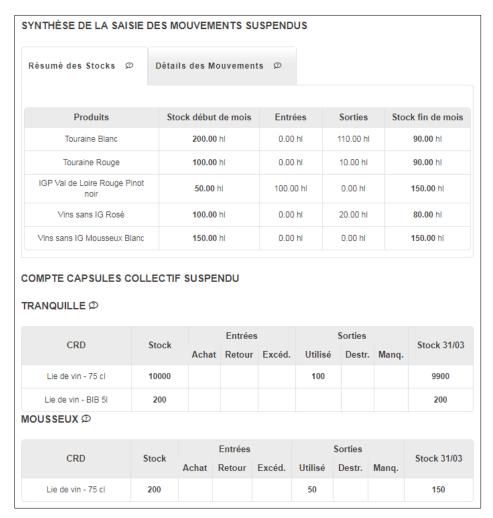


Des points de vigilance, bloquants (en rouge) ou non (en orange), peuvent apparaître.

Vous pouvez modifier les éléments de votre société ou de votre chai en cliquant sur **MODIFIER**.

En un coup d'œil, vous avez accès à vos saisies de mouvements, en synthèse, ou dans le détail.

Les comptes capsules sont également représentés.



Pour vérifier les éléments déclarés sur votre DRM, vous avez la possibilité de télécharger un PDF de la DRM en cliquant sur **VERIFIER LE PDF**.



<u>IMPORTANT</u>: Il ne faut pas négliger cette étape de validation car, une fois déversées sur Prodouanes, les informations sont difficilement modifiables.

Après avoir cliqué sur VALIDER, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



Validez une dernière fois votre DRM.

Si vous avez signé le contrat d'adhésion à CIEL, les données sont transmises en quelques secondes dans votre espace personnel dans ProDouanes.

Vous recevez un mail vous informant de la bonne transmission des données sur ProDouanes.

<u>IMPORTANT</u>: Si vous recevez un message d'erreur, il est impératif de contacter InterLoire pour trouver la solution. Ne continuez pas vos démarches sur ProDouanes.

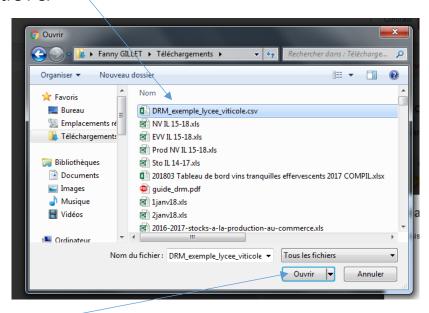
## 3. Une autre possibilité pour réaliser un e-DRM : l'import de données de votre logiciel de cave



Cliquez sur « Création depuis un logiciel tiers ».

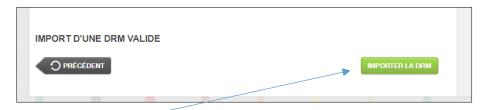
La fenêtre s'élargit avec l'apparition de l'encadré « **Choisir un fichier** ». Cliquez dessus.

Sélectionnez le fichier extrait de votre logiciel dans l'emplacement prévu à cet effet sur votre PC.



Cliquez sur « Ouvrir ».

Puis sur **COMMENCER LA DRM**. L'import de données se fait en quelques secondes.



Cliquez sur IMPORTER LA DRM.

IMPORTANT : En cas de message d'erreur, contactez votre éditeur de logiciel.

Le système vous amène directement sur la dernière étape de validation. Les onglets 1 à 5 sont remplis automatiquement avec les données importées.



En un coup d'œil, vous avez accès à vos saisies de mouvements, en synthèse, ou dans le détail.

Les comptes capsules sont également représentés.

Pour vérifier les éléments déclarés sur votre DRM, vous avez la possibilité de télécharger un PDF de la DRM en cliquant sur **VERIFIER LE PDF**.



<u>IMPORTANT</u>: Il ne faut pas négliger cette étape de validation car, une fois déversées sur Prodouanes, les informations sont plus difficilement modifiables.

Après avoir cliqué sur VALIDER, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



Validez une dernière fois votre DRM.

Si vous avez signé le contrat d'adhésion à CIEL, les données sont transmises en quelques secondes dans votre espace personnel dans ProDouanes.

Vous recevez un mail vous informant de la bonne transmission des données sur ProDouanes.

<u>IMPORTANT</u>: Si vous recevez un message d'erreur, il est impératif de contacter InterLoire pour trouver la solution. Ne continuez pas vos démarches sur ProDouanes.

## 4. Vous n'avez aucun mouvement à déclarer pour ce mois ? Réalisez une DRM à néant.



Cliquez sur « Création d'une drm à néant » puis sur COMMENCER LA DRM.

Le système vous amène directement sur la dernière étape de validation.



Après avoir cliqué sur VALIDER, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



Validez une dernière fois votre DRM.

### Annexe 1 : la liste des vins du Val de Loire

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Anjou Blanc	AOP	Tranquille	1B200
Anjou Coteaux de la Loire	AOP	Tranquille	1B202L
Anjou Gamay	AOP	Tranquille	1R203S
Anjou Gamay Primeur	AOP	Tranquille	1R203S01
Anjou Mousseux Blanc	AOP	Mousseux	1B200M 1
Anjou Mousseux Rosé	AOP	Mousseux	1S200M 1
Anjou Rouge	AOP	Tranquille	1R200S
Anjou-Villages	AOP	Tranquille	1R204S
Anjou-Villages Brissac	AOP	Tranquille	1R217S
Bonnezeaux	AOP	Tranquille	1B210L
Bourgueil Rosé	AOP	Tranquille	1R220S
Bourgueil Rouge	AOP	Tranquille	1S220S
Cabernet d'Anjou	AOP	Tranquille	1S201D
Cabernet de Saumur	AOP	Tranquille	1S207
Châteaumeillant Rosé	AOP	Tranquille	1S700
Châteaumeillant Rouge	AOP	Tranquille	1R700
Cheverny Blanc	AOP	Tranquille	1B231S
Cheverny Rosé	AOP	Tranquille	1S231S
Cheverny Rouge	AOP	Tranquille	1R231S
Chinon Blanc	AOP	Tranquille	1B222S
Chinon Rosé	AOP	Tranquille	1S222S
Chinon Rouge	AOP	Tranquille	1R222S
Côte d'Auvergne Blanc	AOP	Tranquille	1B714S
Côte d'Auvergne Boudes Rouge	AOP	Tranquille	1R715S
Côte d'Auvergne Chanturgue Rouge	AOP	Tranquille	1R716S
Côte d'Auvergne Chateaugay Rouge	AOP	Tranquille	1R717S
Côte d'Auvergne Corent Rosé	AOP	Tranquille	1S718S
Côte d'Auvergne Madargue Rouge	AOP	Tranquille	1R719S
Côte d'Auvergne Rosé	AOP	Tranquille	1S714S
Côte d'Auvergne Rouge	AOP	Tranquille	1R714S
Coteaux d'Ancenis Blanc	AOP	Tranquille	1B707S
Coteaux d'Ancenis Rosé	AOP	Tranquille	1S707S03
Coteaux d'Ancenis Rouge	AOP	Tranquille	1R707S03
Coteaux de l'Aubance	AOP	Tranquille	1B211L
Coteaux de l'Aubance SGN	AOP	Tranquille	1B211L01
Coteaux de Saumur	AOP	Tranquille	1B213L
Coteaux du Giennois Blanc	AOP	Tranquille	1B197S
Coteaux du Giennois Rosé	AOP	Tranquille	1S197S
Coteaux du Giennois Rouge	AOP	Tranquille	1R197S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Coteaux du Layon	AOP	Tranquille	1B212L
Coteaux du Layon 1er Cru Chaume	AOP	Tranquille	1B212L02
Coteaux du Layon Beaulieu	AOP	Tranquille	1B212L01
Coteaux du Layon Beaulieu SGN	AOP	Tranquille	1B212L01
Coteaux du Layon Faye	AOP	Tranquille	1B212L01
Coteaux du Layon Faye SGN	AOP	Tranquille	1B212L01
Coteaux du Layon Rablay	AOP	Tranquille	1B212L04
Coteaux du Layon Rablay SGN	AOP	Tranquille	1B212L14
Coteaux du Layon Rochefort	AOP	Tranquille	1B212L05
Coteaux du Layon Rochefort SGN	AOP	Tranquille	1B212L15
Coteaux du Layon SGN	AOP	Tranquille	1B212L10
Coteaux du Layon St Aubin	AOP	Tranquille	1B212L06
Coteaux du Layon St Aubin SGN	AOP	Tranquille	1B212L16
Coteaux du Layon St Lambert	АОР	Tranquille	1B212L07
Coteaux du Layon St Lambert SGN	AOP	Tranquille	1B212L17
Coteaux du Layon Villages	AOP	Tranquille	1B212L
Coteaux du loir Blanc	АОР	Tranquille	1B223
Coteaux du loir Rosé	АОР	Tranquille	1S223S
Coteaux du loir Rouge	АОР	Tranquille	1R223S
Coteaux du Vendomois Blanc	AOP	Tranquille	1B218S
Coteaux du Vendomois Rosé	AOP	Tranquille	1S218S
Coteaux du Vendomois Rouge	AOP	Tranquille	1R218S
Coulée de Serrant	AOP	Tranquille	1B216S01
Coulée de Serrant moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216L01
Cour-Cheverny	AOP	Tranquille	1B232S
Crémant de Loire Blanc	AOP	Mousseux	1B215M
Crémant de Loire Rosé	AOP	Mousseux	1S215M
Fiefs vendéens Blanc	AOP	Tranquille	1S709B
Fiefs vendéens Brem Blanc	AOP	Tranquille	1B709S
Fiefs vendéens Brem Rosé	AOP	Tranquille	1S709S
Fiefs vendéens Brem Rouge	AOP	Tranquille	1R709S
Fiefs vendéens Chantonnay Blanc	AOP	Tranquille	1B728S
Fiefs vendéens Chantonnay Rosé	AOP	Tranquille	1S728S
Fiefs vendéens Mareuil Blanc	AOP	Tranquille	1B710S
Fiefs vendéens Mareuil Rosé	AOP	Tranquille	1S710S
Fiefs vendéens Mareuil Rouge	AOP	Tranquille	1R710S
Fiefs vendéens Pissotte Blanc	AOP	Tranquille	1B711S
Fiefs vendéens Pissotte Rosé	AOP	Tranquille	1S711S
Fiefs vendéens Pissotte Rouge	AOP	Tranquille	1R711S
Fiefs vendéens Rosé	AOP	Tranquille	1S709S
Fiefs vendéens Rouge	AOP	Tranquille	1B709S
Fiefs vendéens Vix Blanc	AOP	Tranquille	1B712S
Fiefs vendéens Vix Rosé	AOP	Tranquille	1S712S
Fiefs vendéens Vix Rouge	AOP	Tranquille	1R712S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Gros plant	AOP	Tranquille	1B708
Gros plant Sur lie	AOP	Tranquille	1B708 01
Haut-Poitou Blanc	AOP	Tranquille	1B713S
Haut-Poitou Rosé	AOP	Tranquille	1S713S
Haut-Poitou Rouge	AOP	Tranquille	1R713S
Jasnières	AOP	Tranquille	1B224
Menetou-Salon Blanc	AOP	Tranquille	1B190S
Menetou-Salon Rosé	AOP	Tranquille	1S190S
Menetou-Salon Rouge	AOP	Tranquille	1R190S
Montlouis sur Loire	AOP	Tranquille	1B225
Montlouis sur Loire Mousseux	AOP	Mousseux	1B225M 1
Montlouis sur Loire Pétillant	AOP	Mousseux	1B225P 1
Muscadet AC	AOP	Tranquille	1B228
Muscadet AC Primeur	AOP	Tranquille	1B228 02
Muscadet AC Sur lie	AOP	Tranquille	1B228 01
Muscadet Coteaux de la Loire	AOP	Tranquille	1B229
Muscadet Coteaux de la Loire Sur lie	AOP	Tranquille	1B229 01
Muscadet Côtes de Grand Lieu	AOP	Tranquille	1B227
Muscadet Côtes de Grand Lieu Sur lie	AOP	Tranquille	1B227 01
Muscadet Sèvre et Maine	AOP	Tranquille	1B230
Muscadet Sèvre et Maine Clisson	AOP	Tranquille	1B701
Muscadet Sèvre et Maine Gorges	AOP	Tranquille	1B702
Muscadet Sèvre et Maine Le Pallet	AOP	Tranquille	1B703
Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	AOP	Tranquille	1B230 01
Orléans Blanc	AOP	Tranquille	1B198
Orléans Cléry	AOP	Tranquille	1R199
Orléans Rosé	AOP	Tranquille	1S198
Orléans Rouge	AOP	Tranquille	1R198
Pouilly-Fumé	AOP	Tranquille	1B192S
Pouilly-sur-Loire	AOP	Tranquille	1B191S
Quarts de Chaume	AOP	Tranquille	1B214L
Quincy	AOP	Tranquille	1B193S
Reuilly Blanc	AOP	Tranquille	1B194S
Reuilly Rosé	AOP	Tranquille	1S194S
Reuilly Rouge	AOP	Tranquille	1R194S
Rosé d'Anjou	AOP	Tranquille	1S200D
Rosé de Loire	AOP	Tranquille	1S209S
Saint Pourçain Blanc	AOP	Tranquille	1B430S
Saint Pourçain Rosé	AOP	Tranquille	1S430S
Saint Pourçain Rouge	AOP	Tranquille	1R430S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Sancerre Blanc	AOP	Tranquille	1B195S
Sancerre Rosé	AOP	Tranquille	1S196S
Sancerre Rouge	AOP	Tranquille	1R196S
Saumur Blanc	AOP	Tranquille	1B206
Saumur Champigny	AOP	Tranquille	1R208
Saumur Mousseux Blanc	AOP	Mousseux	1B205M 1
Saumur Mousseux Rosé	AOP	Mousseux	1S205M 1
Saumur Puy-Notre-Dame	AOP	Tranquille	1R189S
Saumur Rosé	AOP	Tranquille	1S206
Saumur Rouge	AOP	Tranquille	1R206S
Savennières	AOP	Tranquille	1B216S
Savennières demi sec	AOP	Tranquille	1B216
Savennières moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216S
Savennières Roche aux moines	AOP	Tranquille	1B216S02
Savennières Roche aux moines moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216L02
St Nicolas de Bourgueil Rosé	AOP	Tranquille	1S221S
St Nicolas de Bourgueil Rouge	AOP	Tranquille	1R221S
Touraine Amboise Blanc	AOP	Tranquille	1B236
Touraine Amboise Rosé	AOP	Tranquille	1S236
Touraine Amboise Rouge	AOP	Tranquille	1R236S
Touraine Azay-le-rideau Blanc	AOP	Tranquille	1B237
Touraine Azay-le-rideau Rosé	AOP	Tranquille	1S237S
Touraine Blanc	AOP	Tranquille	1B235S
Touraine Chenonceaux Blanc	AOP	Tranquille	1B705S
Touraine Chenonceaux Rouge	AOP	Tranquille	1R705S
Touraine Mesland Blanc	AOP	Tranquille	1B238
Touraine Mesland Rosé	AOP	Tranquille	1S238
Touraine Mesland Rouge	AOP	Tranquille	1R238S
Touraine Mousseux Blanc	AOP	Mousseux	1B235M 1
Touraine Mousseux Rosé	AOP	Mousseux	1S235M 1
Touraine Noble Joué	AOP	Tranquille	1S239
Touraine Oisly Blanc	AOP	Tranquille	1B704S
Touraine Rosé	AOP	Tranquille	1S235S
Touraine Rosé Primeur	AOP	Tranquille	1S235S01
Touraine Rouge	AOP	Tranquille	1R235S
Touraine Rouge Primeur	AOP	Tranquille	1R235S01
Valençay Blanc	AOP	Tranquille	1B233S
Valençay Rosé	AOP	Tranquille	1S233S
Valençay Rouge	AOP	Tranquille	1R233S
VCI Bourgueil Rouge	AOP	VCI	1R220S99
VCI Cabernet d'Anjou	AOP	VCI	1S201D99
VCI Menetou-Salon Blanc	AOP	VCI	1B190S99
VCI Quincy	AOP	VCI	1B193S99
VCI Reuilly Blanc	AOP	VCI	1B194S99
VCI St Nicolas de Bourgueil Rouge	AOP	VCI	1R221S99
Vouvray	AOP	Tranquille	1B226
Vouvray Mousseux	AOP	Mousseux	1B226M 1
, Vouvray Pétillant	AOP	Mousseux	1B226P 1

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
IGP Côteaux de Tannay Blanc	IGP	Tranquille	3B583
IGP Côteaux de Tannay Blanc Auxerrois	IGP	Tranquille	3B583 AZ
IGP Côteaux de Tannay Blanc Chardonnay blanc	IGP	Tranquille	3B583 CA
IGP Côteaux de Tannay Blanc Melon blanc	IGP	Tranquille	3B583 DK
IGP Côteaux de Tannay Blanc Multi cépage	IGP	Tranquille	3B583 00
IGP Côteaux de Tannay Blanc Pinot blanc	IGP	Tranquille	3B583 AA
IGP Côteaux de Tannay Rosé	IGP	Tranquille	3S583
IGP Côteaux de Tannay Rosé Gamay noir	IGP	Tranquille	3S583 CM
IGP Côteaux de Tannay Rosé Multi cépage	IGP	Tranquille	3S583 00
IGP Côteaux de Tannay Rosé Pinot noir	IGP	Tranquille	3S583 AB
IGP Côteaux de Tannay Rouge	IGP	Tranquille	3R583
IGP Côteaux de Tannay Rouge Gamay noir	IGP	Tranquille	3R583 CM
IGP Côteaux de Tannay Rouge Multi cépage	IGP	Tranquille	3R583 00
IGP Côteaux de Tannay Rouge Pinot noir	IGP	Tranquille	3R583 AB
IGP Côtes de la Charité Blanc	IGP	Tranquille	3B582
IGP Côtes de la Charité Blanc Chardonnay blanc	IGP	Tranquille	3B582 CA
IGP Côtes de la Charité Blanc Multi cépage	IGP	Tranquille	3B582 00
IGP Côtes de la Charité Blanc Pinot blanc	IGP	Tranquille	3B582 59
IGP Côtes de la Charité Blanc Sauvignon blanc	IGP	Tranquille	3B582 AE
IGP Côtes de la Charité Rosé	IGP	Tranquille	3S582
IGP Côtes de la Charité Rosé Gamay	IGP	Tranquille	3S582 CM
IGP Côtes de la Charité Rosé Multi cépage	IGP	Tranquille	3S582 00
IGP Côtes de la Charité Rosé Pinot noir	IGP	Tranquille	3S582 AB
IGP Côtes de la Charité Rouge	IGP	Tranquille	3R582
IGP Côtes de la Charité Rouge Gamay	IGP	Tranquille	3R582 CM
IGP Côtes de la Charité Rouge Multi cépage	IGP	Tranquille	3R582 00
IGP Côtes de la Charité Rouge Pinot noir	IGP	Tranquille	3R582 AB
IGP Val de Loire Blanc	IGP	Tranquille	3B009
IGP Val de Loire Blanc Chardonnay	IGP	Tranquille	3B009 CA
IGP Val de Loire Blanc Chenin	IGP	Tranquille	3B009 CF
IGP Val de Loire Blanc Folle blanche	IGP	Tranquille	3B009 CL
IGP Val de Loire Blanc Grolleau gris	IGP	Tranquille	3B009 CU
IGP Val de Loire Blanc Melon	IGP	Tranquille	3B009 DK
IGP Val de Loire Blanc Multi cépage	IGP	Tranquille	3B009 00
IGP Val de Loire Blanc Pinot blanc	IGP	Tranquille	3B009 59
IGP Val de Loire Blanc Pinot gris	IGP	Tranquille	3B009 AA
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon blanc	IGP	Tranquille	3B009 AE
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon gris	IGP	Tranquille	3B009 AF

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
IGP Val de Loire Rosé	IGP	Tranquille	3S009
IGP Val de Loire Rosé Abouriou	IGP	Tranquille	3S009 35
IGP Val de Loire Rosé Cabernet franc	IGP	Tranquille	3S009 BW
IGP Val de Loire Rosé Cabernet sauvignon	IGP	Tranquille	3S009 BX
IGP Val de Loire Rosé Cot	IGP	Tranquille	3S009 CZ
IGP Val de Loire Rosé Egiodola	IGP	Tranquille	3S009 AI
IGP Val de Loire Rosé Gamay noir	IGP	Tranquille	3S009 CM
IGP Val de Loire Rosé Grolleau noir	IGP	Tranquille	3S009 CT
IGP Val de Loire Rosé Merlot	IGP	Tranquille	3S009 DE
IGP Val de Loire Rosé Multi cépage	IGP	Tranquille	3S009 00
IGP Val de Loire Rosé Pineau d'Aunis	IGP	Tranquille	3S009 58
IGP Val de Loire Rosé Pinot noir	IGP	Tranquille	3S009 AB
IGP Val de Loire Rouge	IGP	Tranquille	3R009
IGP Val de Loire Rouge Abouriou	IGP	Tranquille	3R009 35
IGP Val de Loire Rouge Cabernet franc	IGP	Tranquille	3R009 BW
IGP Val de Loire Rouge Cabernet sauvignon	IGP	Tranquille	3R009 BX
IGP Val de Loire Rouge Cot	IGP	Tranquille	3R009 CZ
IGP Val de Loire Rouge Gamay noir	IGP	Tranquille	3R009 CM
IGP Val de Loire Rouge Grolleau noir	IGP	Tranquille	3R009 CT
IGP Val de Loire Rouge Merlot	IGP	Tranquille	3R009 DE
IGP Val de Loire Rouge Multi cépage	IGP	Tranquille	3R009 00
IGP Val de Loire Rouge Pineau d'Aunis	IGP	Tranquille	3R009 58
IGP Val de Loire Rouge Pinot noir	IGP	Tranquille	3R009 AB
Vins sans IG Blanc	Vins sans IG	Tranquille	4B999
Vins sans IG Mousseux Blanc	Vins sans IG	Mousseux	4B999M
Vins sans IG Mousseux Rosé	Vins sans IG	Mousseux	4S999M
Vins sans IG Mousseux Rouge	Vins sans IG	Mousseux	4R999M
Vins sans IG Rosé	Vins sans IG	Tranquille	4S999
Vins sans IG Rouge	Vins sans IG	Tranquille	4R999
DPLC Blanc	Autres		4B988Y
DPLC Rouge	Autres		4R988Y
Lies et Bourbes	Autres		4X999V

### Annexe 2 : la liste des mouvements d'entrée et de sortie

Entrée/Sortie	Intitulé mouvement	Point d'aide
Entrée	Achat	Achats de vrac et/ou de bouteilles
Entrée	Achat	Achats de vrac et/ou de bouteilles
Entrée	Déclassement	Déclassements d'AOP ou IGP en vins sans IG
Entrée	Repli	Repli d'une AOP vers une autre ou changement de dénomination
Entrée	Réintégration CRD - susp	Retour de marchandises sous CRD
Entrée	Réintégration CRD - acq	Retour de marchandises sous CRD
Entrée	Réintégration non CRD	Réintégration après sortis en suspension de droits
Entrée	Revendiqué	Volumes revendicables tels que renseignés en ligne 14 ou 15 de la déclaration de récolte
Entrée	Manipulations	Augmentation constatée des volumes suite à des manipulations œnologiques autorisées
Entrée	Excédents	Excédents suite à inventaire ou contrôle des douanes
Entrée	Transferts	Transfert de comptabilité matière ou cession, Fermage / métayage, coopérative
Entrée	Travail à façon	Retour de prestation d'embouteillage, relogement, élaboration de vins mousseux
Entrée	VCI	Intégration Volume Complémentaire Individuel agréé
Sortie	Bib CRD - acq	Ventes de BIB en France sous CRD, pion
Sortie	Bib CRD - susp	Ventes de BIB en France sous CRD, pion
Sortie	Bouteille CRD - acq	Ventes de bouteilles en France sous CRD
Sortie	Bouteille CRD - susp	Ventes de bouteilles en France sous CRD
Sortie	Conso familiale	Consommation familiale, dégustation, échantillons, cadeaux, dons
Sortie	Contrat interpro	Ventes de vrac ou de conditionnés avec un contrat InterLoire; précisez le numéro d'enregistrement
Sortie	Vente négoce hors contrat ITL	Ventes de vrac ou de conditionnésà un négociant hors contrat InterLoire
Sortie	Destruction / manquants	Destruction / manquants suite à inventaire ou contrôle des douanes
Sortie	Déclassement	Déclassements d'AOP ou IGP en vins sans IG
Sortie	Export	Ventes de vrac ou conditionnés à l'export; précisez les pays destinataires
Sortie	Manipulations / pertes	Réduction constatée des volumes suite à des manipulations œnologiques ou des soutirages, pertes
Sortie	Repli	Repli d'une AOP vers une autre ou changement de dénomination
Sortie	Transferts	Transfert de comptabilité matière ou cession, Fermage / métayage, coopérative
Sortie	Travail à façon	Sortie pour prestation d'embouteillage, relogement, élaboration de vins mousseux
Sortie	<b>Usages industriels</b>	Lies, usage agroalimentaire, vinaigrerie
Sortie	Distillation	Distillation
Sortie	VCI	Revendication Volume Complémentaire Individuel
Sortie	Vrac sans contrat	Ventes de petit vrac (DSA, tickets, factures)

#### Vos contacts InterLoire

Si vous êtes de la région Centre-Val de Loire : **Catherine BOISSAVY** au 02.47.60.55.18 ou par mail (<u>c.boissavy@vinsvaldeloire.fr</u>)

Si vous êtes des régions Pays-de-la-Loire ou Nouvelle-Aquitaine : **Marlène BENOIT** au 02.47.60.55.15 ou par mail (<u>m.benoit@vinsvaldeloire.fr</u>)

De 8h00 à 16h30 Du lundi au vendredi